

2^{ème} ÉDITION

CONCOURS INTERNATIONAL OLIVIER MESSIAEN

Fondateur — Claude Samuel

Directeur — Bruno Messina

Président du jury — Benoît Mernier

Compositeur — François Meimoun

Conservatrice de l'orgue — Claire Delamarche

Concours
d'interprétation à l'orgue
→ DU 1^{er} AU 5 NOVEMBRE 2022 À LYON

DOSSIER DE PRÉSENTATION



Contact : concours@olivier-messiaen.eu

Le Concours International Olivier Messiaen est porté par l'EPCC Arts en Isère Dauphiné Alpes (AIDA) et organisé en partenariat avec l'Auditorium-Orchestre national de Lyon, avec le soutien de la Fondation Olivier Messiaen, abritée par la Fondation de France.



PRÉSENTATION DU CONCOURS INTERNATIONAL OLIVIER MESSIAEN	p.3
ÉDITION 2022	p.3
FONDATEUR - JURY DU CONCOURS - COMPOSITEUR	p. 4
PROGRAMME ET CALENDRIER DES ÉPREUVES	p. 6
RÈGLEMENT DU CONCOURS	p. 8
L'ORGUE	p. 10
LES ORGANISATEURS	p. 11

PRÉSENTATION DU CONCOURS

Le **Concours International Olivier Messiaen**, à l'origine concours de piano contemporain créé en 1967 dans le cadre du Festival de Royan, s'est tenu à Paris jusqu'en 2007. Bruno Messina, directeur de l'Établissement Public de Coopération Culturelle Art en Isère Dauphiné Alpes (AIDA) fait renaître le concours dans la dynamique permise par le projet artistique de la Maison Messiaen, résidence d'artistes en Matheysine.

L'Auditorium-Orchestre national de Lyon s'est imposé comme le partenaire idéal de cette renaissance qui prit, pour l'édition 2019, la forme d'un **concours international d'interprétation à l'orgue**, sous la présidence de Claude Samuel, fondateur du Concours Olivier-Messiaen, ancien directeur de la Musique à Radio France et auteur de livres d'entretiens avec le compositeur. En effet, **l'orgue est étroitement associé à l'œuvre d'Olivier Messiaen**, titulaire pendant plus de soixante-dix ans du grand orgue Cavallé-Coll de la Trinité, à Paris. Cet instrument représente également une composante importante de l'identité de l'Auditorium de Lyon, qui en possède un exemplaire remarquable, unique en France.

Au fil des éditions du Festival Berlioz de La Côte-Saint-André, l'EPCC AIDA – qui porte ce festival, la Maison Messiaen et depuis le 1^{er} janvier 2022 le Festival Messiaen au Pays de la Meije – et l'Auditorium-Orchestre national de Lyon ont construit une collaboration artistique étroite et complice. Quel meilleur écrin que **l'Auditorium de Lyon et son orgue Cavallé-Coll** pour accueillir des organistes du monde entier ? Installé à l'Auditorium de Lyon en 1977, cet orgue de 82 jeux a été construit en 1878 pour le palais du Trocadéro, à Paris, avant d'être modernisé et remonté au palais de Chaillot. De nombreuses œuvres y ont été jouées en première audition mondiale, notamment *Les Corps glorieux* de Messiaen présentés par l'auteur lui-même le 15 avril 1945. Rendu à sa splendeur par une restauration en 2013 (Michel Gaillard, maison Aubertin), c'est aujourd'hui le seul grand orgue de salle en France hors Paris.

Une nouvelle dynamique artistique et un nouveau rythme sont insufflés au concours qui se déroule désormais chaque année afin de mieux rayonner sur le plan national et international. Aussi, à partir de 2022, une édition consacrée à **l'orgue** (en partenariat avec l'Auditorium-Orchestre national de Lyon) alterne avec une édition consacrée au **piano**, instrument originel du concours (en partenariat avec la MC2 de Grenoble).

L'ÉDITION 2022

Pour cette édition 2022, l'EPCC AIDA s'associe à l'Auditorium-Orchestre national de Lyon pour organiser **un concours d'interprétation à l'orgue**.

La création occupe une place importante **puisque une nouvelle œuvre est imposée aux candidats** lors de l'épreuve finale, commandée cette année à **François Meïmoun**.

Outre les œuvres de Messiaen, le concours s'ouvre aux autres répertoires pour **créer une semaine d'émulation de très haut niveau**, réunissant un jury composé de personnalités internationales spécialistes de l'orgue et de Messiaen. Il est **largement accessible à tous les curieux et mélomanes** attirés par la découverte de cet instrument-orchestre et par la performance que représente tout concours international.

Le Concours International d'orgue Olivier Messiaen est ouvert aux organistes de moins de 30 ans du monde entier.

Il se déroulera en **4 tours dont 3 épreuves publiques, qui se tiendront à Lyon, du 1^{er} au 5 novembre 2022**. Les récompenses sont constituées de prix financiers et d'invitations dans la saison de l'Auditorium-Orchestre national de Lyon et dans la programmation de l'EPCC AIDA.

En contrepoint du concours, un concert sera présenté la veille de la finale le vendredi 4 novembre à 20h à l'Auditorium de Lyon, réunissant des membres du jury.

PRÉSIDENT ET MEMBRES DU JURY

CLAUDE SAMUEL – Fondateur du Concours



Ancien Directeur de la Musique à Radio France, producteur d'émissions radiophoniques et auteur de livres d'entretiens avec Olivier Messiaen, Claude Samuel (1931 - 2020) a été particulièrement investi dans les domaines de la création et de la compétition musicale. Il a créé le Concours Olivier-Messiaen en 1967.

LE JURY

BENOÎT MERNIER (BELGIQUE) – Président du jury



Professeur d'orgue au Conservatoire royal de Bruxelles, titulaire de l'orgue de l'église du Sablon de cette ville et conservateur de l'orgue du palais des Beaux-Arts de Bruxelles (Bozar), Benoît Mernier est également compositeur, auteur notamment d'un opéra, *Frühlings Erwachen*, créé au Théâtre royal de la Monnaie et repris à l'Opéra du Rhin (Strasbourg et Mulhouse).

LORETO ARAMENDI (ESPAGNE)



Organiste titulaire du grand orgue Cavallé-Coll (1863) de la basilique Santa Maria del Coro de Saint-Sébastien, en Espagne, Loreto Aramendi enseigne actuellement au Conservatoire Francisco-Escudero de Saint-Sébastien.

BERNHARD HAAS (ALLEMAGNE)



Professeur d'orgue à la Hochschule für Musik de Munich, après avoir occupé des postes similaires à Sarrebruck et Stuttgart, Bernhard Haas est un spécialiste de la musique d'aujourd'hui et a publié des ouvrages théoriques sur les *Inventions à deux voix de Bach* et sur *La Nouvelle Tonalité de Schubert à Webern*.

NATHAN LAUBE (ÉTATS-UNIS)



Ancien professeur d'orgue à l'Eastman School of Music de Rochester (New York, États-Unis), Nathan Laube est aujourd'hui professeur d'orgue à la Staatliche Hochschule für Musik und Darstellende Kunst de Stuttgart. Il intervient aussi au Conservatoire royal de Birmingham en tant qu'« International Consultant in Organ Studies ».

LOÏC MALLIÉ (FRANCE)



Élève d'Olivier Messiaen en harmonie au Conservatoire de Paris, Loïc Mallié lui a succédé à la tribune de la Trinité, à Paris, dont il est aujourd'hui organiste honoraire. Également compositeur et improvisateur, il a enseigné au Conservatoire National Supérieur de Musique et de Danse de Lyon et à Musikene à Saint-Sébastien (Espagne).

PASCALE ROUET (FRANCE)



Professeur d'orgue au Conservatoire Ardenne-Métropole (Charleville-Mézières), Pascale Rouet est également rédactrice en chef de la revue francophone *Orgues nouvelles*. Elle a collaboré à la nouvelle édition du *Guide de la musique d'orgue* (Fayard, 2012) pour le versant contemporain.

ALAIN LOUVIER (FRANCE)



Compositeur, ancien élève d'Olivier Messiaen au Conservatoire de Paris, pensionnaire de l'Académie de France à Rome et titulaire de plusieurs prix, Alain Louvier mène également une brillante carrière de directeur de conservatoire (CNSM de Paris de 1986 à 1991 et Boulogne-Billancourt de 2009 à 2013) et de professeur, en particulier d'analyse musicale au Conservatoire National Supérieur de Musique et de Danse de Paris de 1991 à 2009.

GAËTAN PUAUD (FRANCE)



Professeur agrégé d'économie, Gaëtan Puaud est un défenseur passionné de la musique de notre temps. Fondateur et directeur pendant 20 ans du Festival Messiaen au Pays de la Meije dédié à Olivier Messiaen, il y a consacré des rétrospectives à George Benjamin, Pierre Boulez, François-Bernard Mâche, Tristan Murail, Bruno Mantovani ou Iannis Xenakis. Il est l'auteur de *Tristan Murail, des sons et des sentiments* paru en 2022 (Aedam Musicae) et d'une biographie d'Olivier Messiaen parue en 2021 (bleu nuit éditeur).

COMMANDE MUSICALE - LE COMPOSITEUR

FRANÇOIS MEÏMOUN



François Meïmoun étudie au Conservatoire National Supérieur de Musique et de Danse de Paris auprès de Michaël Levinas, à l'Université Sorbonne-Paris IV et à l'École des Hautes Études en Sciences Sociales où il vient de valider son doctorat. Ses œuvres sont interprétées notamment par les Quatuors Arditti et Tana, les Percussions de Strasbourg, l'Orchestre Philharmonique de Radio France, l'Ensemble intercontemporain et de nombreux solistes. Il est directeur de la collection Musiques XX-XXI^e siècles aux éditions Aedam Musicae, éditeurs de son livre *Entretiens avec Pierre Boulez : La naissance d'un compositeur*. Il est également professeur d'analyse au CNSMD de Paris.

TOUR PRÉLIMINAIRE

Enregistrement

Durée : de 15 à 20 minutes par candidat.

1 - Une pièce de Johann Sebastian Bach

À choisir dans la liste ci-dessous :

Prélude et Fugue en sol majeur, BWV 541

Fugue en sol mineur, BWV 542

Fugue en la mineur, BWV 543

Prélude et Fugue en sol majeur, BWV 550

Fugue en do majeur, BWV 564

2 - Une pièce d'Olivier Messiaen

À choisir dans la liste ci-dessous :

Alléluias sereins d'une âme qui désire le Ciel (extrait de *L'Ascension*)

Le Vent de l'Esprit (Sortie de la Messe de la Pentecôte)

3 - Une pièce libre issue du répertoire entre 1830 et 1945.

NOTA BENE

Le tour préliminaire pourra être enregistré sur plusieurs orgues. Chaque pièce devra être réalisée sans montage.

Les enregistrements pour le tour préliminaire pourront comporter des œuvres au programme des trois épreuves publiques.

PREMIÈRE ÉPREUVE

Mardi 1^{er} novembre 2022 de 10h à 13h - Auditorium de Lyon

Durée : de 15 à 20 minutes par candidat.

1 - 2^e et 3^e mouvements d'une sonate en trio de Johann Sebastian Bach

À choisir parmi les *Sonates en trio* BWV 525 à 530.

Les mouvements seront joués sans reprise.

2 - Une pièce imposée d'Olivier Messiaen

Joie et Clarté des corps glorieux (extrait des *Corps glorieux*)

3 - Une pièce libre, à l'exception de Johann Sebastian Bach et d'Olivier Messiaen

DEUXIÈME ÉPREUVE

Jeudi 3 novembre 2022 de 10h à 14h30 - Auditorium de Lyon

Durée : de 20 à 25 minutes par candidat.

1 - Un Prélude de choral de Johannes Brahms

À choisir au sein de l'Opus 122.

2 - Une Pièce de fantaisie de Louis Vierne

À choisir au sein des Opus 51, 53, 54 et 55.

3 - Une pièce ou un ensemble de pièces d'Olivier Messiaen

4 - Une pièce postérieure à 1945, à l'exception d'Olivier Messiaen

FINALE

Samedi 5 novembre 2022 à partir de 15h - Auditorium de Lyon

Durée : de 40 à 45 minutes par candidat.

1 - Une pièce imposée de François Meïmoun, commande du Concours International Olivier Messiaen.

La partition de l'œuvre sera disponible le 1^{er} juillet. Sa durée sera de 7 minutes environ.

2 - Une pièce ou un ensemble de pièces d'Olivier Messiaen, d'une durée de 8 à 15 minutes.

3 - Un programme libre issu du répertoire entre 1830 et 1945.

Ce programme peut être composé d'une ou de plusieurs pièces.

NOTA BENE

Les pièces libres pourront être des pièces entières ou un ou plusieurs mouvements isolés au sein d'une œuvre ou d'un recueil.

Dans le second tour et la finale, une attention particulière sera portée par le jury à l'équilibre du programme choisi.

La finale ne devra contenir aucune des pièces présentées durant le tour préliminaire et les deux premières épreuves.

RÈGLEMENT DU CONCOURS

PRÉAMBULE

Le Concours International Olivier Messiaen (à l'origine concours de piano contemporain), créé en 1967 dans le cadre du Festival de Royan, s'est tenu à Paris jusqu'en 2007. En 2019, il a été confié à Bruno Messina, directeur de l'EPCC Arts en Isère Dauphiné Alpes (AIDA), d'en organiser la renaissance. L'édition 2022 est consacrée à l'orgue et organisée conjointement par l'EPCC AIDA et l'Auditorium-Orchestre national de Lyon.

ARTICLE 1

Le Concours International Olivier Messiaen est destiné aux organistes de toutes nationalités, nés après le 1^{er} janvier 1992. Il se déroulera à Lyon du 1^{er} au 5 novembre 2022, sous la présidence de Benoît Mernier.

ARTICLE 2 – DÉROULEMENT

Le concours se déroulera en quatre tours : un tour préliminaire éliminatoire sur enregistrement et trois épreuves publiques à Lyon.

Le tour préliminaire se réalise sur enregistrement à envoyer avant le 15 mai 2022.

La première épreuve publique aura lieu le mardi 1^{er} novembre 2022 à l'Auditorium de Lyon.

La deuxième épreuve publique aura lieu le jeudi 3 novembre 2022 à l'Auditorium de Lyon.

L'épreuve finale aura lieu le samedi 5 novembre 2022 à l'Auditorium de Lyon.

ARTICLE 3 – TIRAGE AU SORT

Lors des deux premières épreuves publiques, les concurrents joueront dans un ordre fixé par tirage au sort. Un second tirage au sort déterminera l'ordre de passage pour l'épreuve finale.

ARTICLE 4 – PROGRAMME

Le programme détaillé des épreuves figure sur le site internet du Concours (www.maisonmessiaen.com).

Les candidats pourront jouer les œuvres dans l'ordre de leur choix.

Les candidats devront indiquer leur programme au plus tard le 1^{er} septembre à la Direction du Concours.

Des copies des partitions des œuvres non éditées devront être envoyées au plus tard le 1^{er} octobre à la Direction du Concours.

ARTICLE 5 – PRIX

Grand Prix Olivier-Messiaen : 6000 €

Deuxième Prix : 4000 €

Troisième Prix : 3000 €

Quatrième Prix : 2500 €

Prix pour la meilleure interprétation des œuvres d'Olivier Messiaen : 2000 €

Prix pour la meilleure interprétation de l'œuvre nouvelle : 3000 €

Prix du public : 1000 €

Le Grand Prix Olivier-Messiaen ne pourra être partagé. Le Second Prix ne pourra être partagé qu'en cas de non-attribution du Grand Prix Olivier-Messiaen.

Le lauréat du Grand Prix Olivier-Messiaen bénéficiera d'engagements offerts par l'Auditorium-Orchestre national de Lyon et par l'EPCC AIDA.

ARTICLE 6 – JURY

Le Jury est composé de personnalités internationales. Il délibérera à l'issue de chaque épreuve. En cas d'égalité, la voix du président sera prépondérante.

Le Jury se réserve le droit d'interrompre l'exécution d'une pièce.

Le Jury se réserve le droit de ne pas décerner tous les prix.
Les décisions du Jury sont sans appel.

ARTICLE 7 – DOSSIER D’INSCRIPTION

Les bulletins d’inscription sont téléchargeables sur le site du Concours (www.maisonmessiaen.com). Ils devront être renvoyés, dûment remplis et signés, à l’adresse électronique du Concours (concours@olivier-messiaen.eu) au plus tard le 15 mai 2022, accompagnés des documents suivants :

- Un curriculum vitæ en français ou en anglais mentionnant les établissements des études musicales, les principaux professeurs, les récompenses obtenues, la situation professionnelle.
- Une copie de carte d’identité, du passeport ou de toute pièce officielle en tenant lieu.
- Une photographie récente mentionnant dans son intitulé nom et prénom du candidat.
- Le règlement des frais de dossier ou un document attestant leur paiement (voir article 9).
- L’enregistrement des pièces au programme du tour préliminaire (voir article 8).

ARTICLE 8 – TOUR PRÉLIMINAIRE

Un tour préliminaire sur enregistrement est organisé, à l’issue duquel seront choisis les 10 candidats retenus pour les épreuves à Lyon.

Les enregistrements comptant pour le tour préliminaire pourront comporter des œuvres au programme des trois épreuves publiques. Ils seront à joindre au dossier de candidature au format mp3, wav ou aiff. Ils ne devront faire l’objet d’aucun montage. Date limite d’envoi : 15 mai 2022, avec le dossier d’inscription.

La liste des 10 candidats admis à concourir sera publiée sur le site internet du Concours le mercredi 15 juin 2022.

Des courriers électroniques individuels seront également adressés aux candidats.

ARTICLE 9 – DROITS D’INSCRIPTION

Les droits d’inscription sont fixés à 50 €. Lors de leur inscription, les candidats devront procéder au règlement de cette somme nette de tous frais annexes. Ces droits seront définitivement acquis par l’organisation du concours.

Les modalités de paiement sont précisées sur les bulletins d’inscription.

ARTICLE 10 – VISA

Les candidats ayant besoin d’un visa pour participer au Concours sont priés de s’en occuper personnellement. Les candidats devant présenter une lettre d’invitation pour obtenir un visa devront en faire la demande auprès de la Direction du Concours.

ARTICLE 11 – ENREGISTREMENT DES ÉPREUVES PUBLIQUES

Les épreuves du concours, dans leur totalité ou en partie seulement, ainsi que le concert final, pourront être enregistrées, radiodiffusées, mises en ligne ou télévisées sans que ces transmissions, en direct ou en différé, ne puissent faire l’objet d’une quelconque rétribution.

ARTICLE 12 – ASSISTANTS

Les concurrents ont le droit de se faire assister à la console par des personnes de leur choix ; dans ce cas, ils devront prendre en charge les frais de transport et d’hébergement correspondants. S’ils ne disposent pas d’un assistant, ils pourront bénéficier d’assistants mis à leur disposition par le Concours ; ils devront alors en faire la demande auprès de la Direction du Concours au plus tard le 1^{er} septembre.

ARTICLE 13

Tout candidat, en signant son bulletin d’inscription, accepte toutes les conditions du règlement, et s’oblige à remplir les engagements prévus au titre des récompenses qu’il a obtenues. En cas de litige, seul le texte français du règlement du concours est valable.

PRÉSENTATION DE L'ORGUE

L'ORGUE CAVAILLÉ-COLL/GONZALEZ/AUBERTIN DE L'AUDITORIUM DE LYON

Construit pour l'Exposition universelle de 1878 et le palais du Trocadéro à Paris, cet instrument monumental (82 jeux et 6400 tuyaux) fut la « vitrine » du plus fameux facteur de son temps, Aristide Cavallé-Coll. Remonté en 1939 dans le nouveau palais de Chaillot par Victor Gonzalez, transféré en 1977 à l'Auditorium de Lyon par son successeur Georges Danion, il a bénéficié en 2013 d'une restauration par Michel Gaillard (manufacture Aubertin) qui lui a rendu sa splendeur. Les plus grands musiciens se sont bousculés à la console de cet orgue prestigieux, qui a révélé au public les Requiem de Fauré et Duruflé et des pages maîtresses de Guilmant, Franck, Widor, Gounod, Dupré, Saint-Saëns, Poulenc, Duruflé, Alain, Messiaen et plus récemment Édith Canat de Chizy, Thierry Escaich ou Kaija Saariaho. C'est, hors Paris (Maison de la Radio et Philharmonie), le seul grand orgue de salle de concert en France.

www.auditorium-lyon.com/fr/orgue



Auditorium-Orchestre national de Lyon © Bertrand Gaudillère

LES ORGANISATEURS

Le Concours International Olivier Messiaen est organisé par l'EPCC Arts en Isère Dauphiné Alpes (AIDA) en partenariat avec l'Auditorium-Orchestre national de Lyon et avec le soutien de la Fondation Olivier Messiaen, abritée par la Fondation de France.

Contact : concours@olivier-messiaen.eu

AIDA — ARTS EN ISÈRE DAUPHINÉ ALPES

Arts en Isère Dauphiné Alpes (AIDA) est un Établissement Public de Coopération Culturelle (EPCC). Créé en 2004 et dirigé depuis 2009 par Bruno Messina, AIDA agit en faveur de la création, de la diffusion musicale et plus largement en faveur du développement culturel en Isère et dans les Hautes-Alpes en organisant des événements majeurs sur ces territoires :

- **Le Festival Berlioz**, grand rendez-vous de musique symphonique à La Côte-Saint-André
- **Le Jeune Orchestre Européen Hector Berlioz – Isère**, son orchestre-académie
- **Les Allées Chantent**, une tournée de 80 concerts par an dans des lieux du patrimoine
- **À Travers Chants**, un dispositif de formation au chant choral pour les enfants de 8 à 12 ans
- **La Maison Messiaen**, résidence d'artistes en Matheysine, dans le sud de l'Isère
- **Le Concours International Olivier Messiaen**, mettant à l'honneur l'orgue et le piano
- **Le Festival Messiaen au Pays de la Meije**, grand rendez-vous de musique contemporaine

AIDA déploie ses actions pour valoriser les esthétiques musicales dans toute leur diversité, soutenir la création, accompagner les artistes confirmés et émergents, encourager la pratique musicale, favoriser l'accès et la découverte de musiques pour tous les publics, contribuer à la formation des futurs professionnels de la musique et des amateurs.

www.aida38.fr / www.maisonmessiaen.com



L'AUDITORIUM-ORCHESTRE NATIONAL DE LYON

Monolithe de béton précontraint, l'Auditorium de Lyon impose sa silhouette au cœur du quartier de la Part-Dieu à Lyon. Conçu par Charles Delfante, urbaniste et architecte en chef de la Part-Dieu, et Henri Pottier, grand prix de Rome, il est inauguré le 14 février 1975 après plus de trois ans de travaux titanesques. L'installation en 1977 de l'orgue du palais de Chaillot en fond de scène, protégé par deux immenses rideaux de bois, a parachevé l'aspect unique et grandiose de la salle de 2100 places qui fait l'unanimité par son confort et par le rapport idéal que sa forme de théâtre romain crée entre la scène et le public. L'Auditorium est le siège de l'**Orchestre national de Lyon**, orchestre permanent de 104 musiciens qui a pour **directeur musical Nikolaj Szeps-Znajder**. L'Auditorium-Orchestre national de Lyon est un établissement de la Ville de Lyon.

www.auditorium-lyon.com

